

# RAPPORT D'ANALYSE

Rapport d'analyse  
Edité le : 27/09/2021

Page 1 / 3  
MAIRIE DE ST JEAN DE MAURIENNE  
2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE  
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyse.  
L'accréditation du COFRAC ateste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

**Identification dossier :** SLA21-15311  
**Identification échantillon :** SLA2109-4831-1  
**Doc Adm Client :** ARS  
**UGE :** 0124 - SAINT JEAN DE MAURIENNE  
**Nom de l'exploitant :** MAIRIE DE SAINT JEAN DE MAURIENNE  
**Nom de l'installation :** ST JEAN DE MAURIENNE CHEF-LIEU  
**PSV :** 0000000694  
**Point de surveillance :** CENTRE HOSPITALIER (BONRIEUX)  
**Localisation exacte :** sanitaires accueil  
**Département/Commune :** 73 / SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE  
**Nature :** Eau de distribution  
**Type d'eau :** T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE  
**Motif du prélèvement :** CS  
**Type de visite :** D1  
**Prélèvement :** Prélève et mesuré sur le terrain le 23/09/2021 à 10h13 Réceptionné le 23/09/2021 à 17h05  
Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520  
Flaconnage non SAVOIE LABO

**Analyse demandée par : ARS DT de SAVOIE**  
**Code :** 000658

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).  
Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.  
Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 23/09/2021 à 17h34

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>						
Démontage du buse-jet	Oui		Observation			
Désinfection du point de prélèvement	Alcool		Observation			
Temps de purge	3.00	min	Observation			
Type de robinet	Mitigeur		Observation			

Rapport d'analyse  
Edité le : 27/09/2021  
**Identifiant échantillon :** SLA2109-4831-1  
**Destinataire :** MAIRIE DE ST JEAN DE MAURIENNE

Doc Adm Client : ARS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>						
Aspect (in situ)	Acceptable		Observation			#
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Couleur (appareille) (in situ)	Acceptable		Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Méth. A	Acceptable	
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable		Analyse organoleptique	NF EN 1822 annexe C	Acceptable	
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	18.6	°C	Méthode à la sonde qualitative Méthode à la sonde	Méth. Interne PYRHO-009	25	#
<b>Analyses microbiologiques</b>						
Coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0	#
Entérocoques	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		#
Microorganismes aérobies à 22°C	4	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 9222		#
Microorganismes aérobies à 36°C	10	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 9222		#
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0	#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>						
Coloration	<5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C	15	
Sauveur	Acceptable		Analyse organoleptique	NF EN 1822 annexe C	Acceptable	
<b>Analyses physicochimiques</b>						
<b>Analyses physicochimiques de base</b>						
Conductivité électrique (compensée à 25°C par compensation)	221	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	#
pH	8.10	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	#
Température de mesure du pH	22.0	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523		#
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	2	#
<b>Formes de l'azote</b>						
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie azotométhode	NF ISO 15523-1	0.10	#

Les critères de spécifications (Limites et références de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Sarah PEUTIN  
Responsable Microbiologie

